

A l'heure des choix

Rolland Gaudette

Volume 23, numéro 1, printemps 1998

Autisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/032449ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/032449ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaudette, R. (1998). A l'heure des choix. *Santé mentale au Québec*, 23(1), 261–262. <https://doi.org/10.7202/032449ar>

À l'heure des choix

Pourquoi le Québec foisonne-t-il d'autant de ressources sans but lucratif offrant des services diversifiés subventionnés en santé mentale ?

Le Québec n'a pas de tradition de fondations comme chez les anglophones du Canada et des États-Unis, les besoins dans ce secteur étant flagrants, les services de santé devenant trop dispendieux, nos gouvernements optèrent pour encourager ces initiatives de citoyens sensibles à la cause et conscients des lacunes de services.

Terrain favorable, développement plus ou moins anarchique, ce phénomène de la prise en charge de différents services par d'autres citoyens que des professionnels de la santé questionne.

Pour mieux le contrôler, des fonctionnaires sont délégués avec mandat de classifier et, éventuellement, d'évaluer.

Or, comment peut-on avoir une idée claire d'un mouvement qui ne connaît pas sa personnalité et qui conteste les pratiques communément admises dans le milieu institutionnel ?

À défaut de cerner la raison d'être du mouvement alternatif et de maintenir le maximum de contrôle sur la personne par la prise en charge, le milieu institutionnel récupère différentes opportunités comme les ressources intermédiaires, les centres de jour et, plus récemment, l'hôpital de jour.

Que camouflent ces initiatives ? Une volonté ferme de prise en charge et de contrôle, le maintien d'une clientèle devant se référer aux professionnels de la santé payés par le RAMQ et le maintien des argents de réallocation dans le réseau ?

Après ça, on se demande comment la désinstitutionnalisation peut échouer. Le milieu institutionnel change de visage, se met à la mode du communautaire dans la communauté.

Notre système de santé se transforme-t-il réellement ? Il s'adapte, il tente de récupérer, il s'ingère avec la complicité de technocrates en mal de pouvoir détenant à la main la bible du PROS et brandissant la menace à peine voilée de couper les vivres si nous ne nous plions pas à la définition vague « sévère et persistante » de la problématique de la clientèle à desservir absolument.

Le virage juxtaposé à la transformation du réseau provoque de bizarres conséquences. Valorisés parce que moins coûteux à une époque, les organismes font actuellement face à une contrainte de plus en plus évidente de devenir des sous-contractants du réseau institutionnel. Le

discours : changer ses façons de faire, faire plus avec ce que l'on a, etc.

Pas de budget de transition, pas de nuance, le communautaire devient le fourre-tout à la mode.

De contestataire de certaines façons de faire, il devient contractuel, sujet à évaluation biaisée par les enjeux de plafonnement des subventions et du désengagement de l'État.

Dans ce jeu opportuniste des fonctionnaires, l'Alternatif rebelle et contestataire d'une façon de faire devient banalement communautaire, sous-contractant et « réadaptatif » d'une clientèle pour laquelle, trop souvent, tout a été essayé, médicalement parlant, sans succès évident à moyen terme.

Le mouvement alternatif est l'expression de la volonté de prise en charge de besoins particuliers par soi-même ou par d'autres citoyens. N'est-ce pas l'orientation première de la loi 120 ?

Que reste-t-il à ces organismes pour tenir debout ?

1. se reconnaître comme différents et affirmer cette différence,
2. faire des représentations auprès de la Régie Régionale avec la complicité de leurs conseils d'administration,
3. se référer à leurs associations locales, régionales et provinciales,
4. résister au cloisonnement des mandats,
5. ne pas craindre de dire non quand c'est justifié.

Le Québec a innové en laissant ces entités autonomes originales se développer; allons-nous laisser quelques fonctionnaires interpréter les mandats de ces organismes selon leur perception ?

Nous sommes à un tournant décisif qui influencera la prochaine décennie en matière de santé et services sociaux; les enjeux sont de plus en plus clairs. Qui du politique ou du partenariat égalitaire s'imposera comme culture ?

Rolland Gaudette